

Références et ressources

Camus, P. & Marchal, L. (2007). *Accueillir les enfants de 3 à 12 ans : viser la qualité. Livret 1*. Bruxelles, Belgique : Office de la Naissance et de l'Enfance ONE.

Ministère de la Famille et des Aînés (mise à jour 2007). *Accueillir la petite enfance. Le programme éducatif des services de garde du Québec*. Québec, Québec : Gouvernement du Québec.

Pikler, E. (1969). *Se mouvoir en liberté dès le premier âge*. Paris, France : Presses Universitaires de France.

Tardos, A. (1975). *Les tâches de l'adulte concernant l'activité ludique de l'enfant (no.47)*. Budapest, Hongrie : Institut national de méthodologie Emmi Pikler.

Vandenbergh, D. (2011). *Module 2. L'activité autonome et autonomie pendant le soin*. Document inédit, RCPEM.

Autres fascicules disponibles :

- Les soins individualisés
- L'aménagement
- La socialisation des enfants
- La sécurité affective du jeune enfant
- Respecter le rythme de l'enfant
- L'observation
- Faciliter l'entrée à l'école

Rédigé par :

CPE De St-Luc
CPE La Marmicelle
CPE Les Petits Semeurs
CPE Mon Monde à Moi
CPE Rayons de Soleil

En collaboration avec :

CPE Chez Fanfan
CPE Le Grand Chapiteau
CPE Les Copains d'Abord
CPE Les Petits Lutins de Drummondville
Le Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie (RCPEM)
2015

*Au CPE, dans le cadre de
notre projet éducatif...*

L'activité autonome



L'activité autonome

Les premières expériences de l'autonomie existent dès la naissance dans toute activité initiée par l'enfant lui-même, sans intervention directe de l'adulte, activité orientée par le plaisir et l'envie d'agir.

Selon les stades de développement de l'enfant, l'autonomie prend une forme particulière. Elle amène l'enfant à faire des choix, à être créatif, à découvrir son environnement et à agir sur ce dernier. Elle lui permet de développer différentes habiletés, de s'orienter au plan social et de développer une bonne estime de soi.

C'est à l'intérieur du jeu que l'enfant apprend et comprend. L'activité autonome y prend tout son sens puisqu'elle permet à l'enfant de se développer, dans un processus global et intégré.

La place de l'enfant

« Une des principales caractéristiques du jeu ou de l'activité autonome est le plaisir que l'enfant y éprouve. Le jeu constitue pour lui le moyen par excellence d'explorer le monde, de le comprendre, de l'imaginer, de le modifier et de le maîtriser. À ce titre, le jeu doit être considéré comme l'outil principal par lequel l'enfant s'exprime, apprend et se développe. »

Le jeu permet à l'enfant de faire de nombreuses découvertes sensorielles et de parfaire ses habiletés motrices, puis, plus tard, d'agir sur son environnement et d'exprimer de nouveaux rôles sociaux. Le jeu permet également à l'enfant d'apprendre à faire des choix, ce qui l'amène à développer à la fois son autonomie, sa créativité et son estime de soi. Il lui sert aussi à affronter ses peurs, évacuer ses tensions et ses frustrations. (MFA, 2007, p.20)

L'enfant entreprend des activités à partir de ses champs d'intérêt. Il choisit du matériel et décide de son utilisation, explore le matériel avec tous ses sens, le transforme et le combine à sa manière, et en même temps il parle de ses expériences.» (MFA, 2007, p.18)

Selon Anna Tardos, si l'enfant joue, ce n'est pas parce qu'il sait que le jeu lui est utile, qu'il le prépare à la vie, etc. ; s'il joue, c'est parce que cela lui plaît qu'il y éprouve de la joie; s'il joue, c'est qu'à travers son jeu il réalise ses propres désirs et aspirations. (Tardos, 1975, p.1)

Le rôle de l'éducatrice

Soutenir l'enfant implique que l'éducatrice ne lui dise pas quoi faire ni comment le faire. Elle l'encourage dans ses expériences d'apprentissage, l'observe et interagit avec lui. Son rôle est de mettre à la disposition de l'enfant du matériel varié et stimulant et de lui fournir du temps et de l'espace afin qu'il puisse s'adonner à toutes sortes d'activités.

Pour que l'enfant explore son environnement en toute quiétude et de façon autonome, l'éducatrice lui offre des soins individuels et personnalisés au cours desquels ses besoins d'attention et d'affection sont comblés.

Dès sa naissance, l'activité autonome de l'enfant s'exprime par la motricité libre. Le mouvement représente une partie très importante de cette activité. L'éducatrice pose l'enfant sur le dos jusqu'à ce que, par lui-même, il puisse prendre une autre position. Elle veille à mettre en place les conditions pour que l'enfant ait la possibilité de se mouvoir, de bouger librement, d'explorer l'espace comme il le souhaite, selon son développement.

Pour favoriser l'activité autonome de l'enfant, plusieurs facteurs sont pris en considération :

L'espace : l'éducatrice fait évoluer l'espace de jeu en fonction des capacités de l'enfant.

Le matériel : l'éducatrice met à la disposition de l'enfant du matériel simple, mais offrant une diversité d'expériences.

L'éducatrice intervient de façon indirecte auprès de l'enfant. Elle l'observe pour connaître ses champs d'intérêts et ainsi, mettre à sa disposition des objets personnalisés qui stimuleront son développement. Elle ne se permet d'interrompre le jeu de l'enfant, en l'avisant bien sûr, que pour les moments de soin. L'enfant a besoin de temps pour faire ses propres expériences. Jour après jour, il explore le matériel au gré de ses intérêts. Il a besoin d'explorer longtemps les mêmes objets. Plus les jouets sont simples et que le matériel est ouvert, c'est-à-dire qu'il favorise plusieurs types d'utilisations, plus cela lui permet de développer son imagination.

Lorsque l'éducatrice intervient directement dans le jeu de l'enfant, elle le prive de la joie de faire par lui-même. Elle n'est pas là pour juger de la qualité de l'activité de l'enfant, de sa réussite ou de son échec. S'il ne trouve pas la solution aujourd'hui, il ne voit pas cela comme un échec ; s'il ne réussit pas aujourd'hui, il y arrivera peut-être demain... L'activité autonome nourrit la confiance en soi, l'estime de soi. L'enfant est capable de réaliser ses projets et de rendre lui-même sa vie intéressante. Elle lui permet de se prendre en main pour ainsi devenir, petit à petit, plus autonome.

